

# Gîte L'Ecole - Le bourg

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand



No photo



Au coeur du Perche, CHEMILLI est un petit village pittoresque qui a conservé une remarquable église. A proximité, il fera bon flaner dans les "Petites Cités de Caractère" de LA PERRIERE et de BELLEME, la cité des antiquaires. Si vous aimez la nature, chaussez vous et arpentez la campagne sur les chemins de randonnée et la forêt domaniale de BELLEME, réputée pour ses chênes...et ses champignons en saison. Idéalement placé pour rayonner tout autour (chateaux de la Loire, Plages du Débarquement, Ile de France, Mont saint Michel), le Perche saura aussi vous séduire pour son art de vivre, ses festivals et ses bonnes tables. Dans un ancien presbytère du XVIIIème siècle, contigu à la mairie. Rez de chaussée :

## Infos pratiques

Catégorie : Où dormir

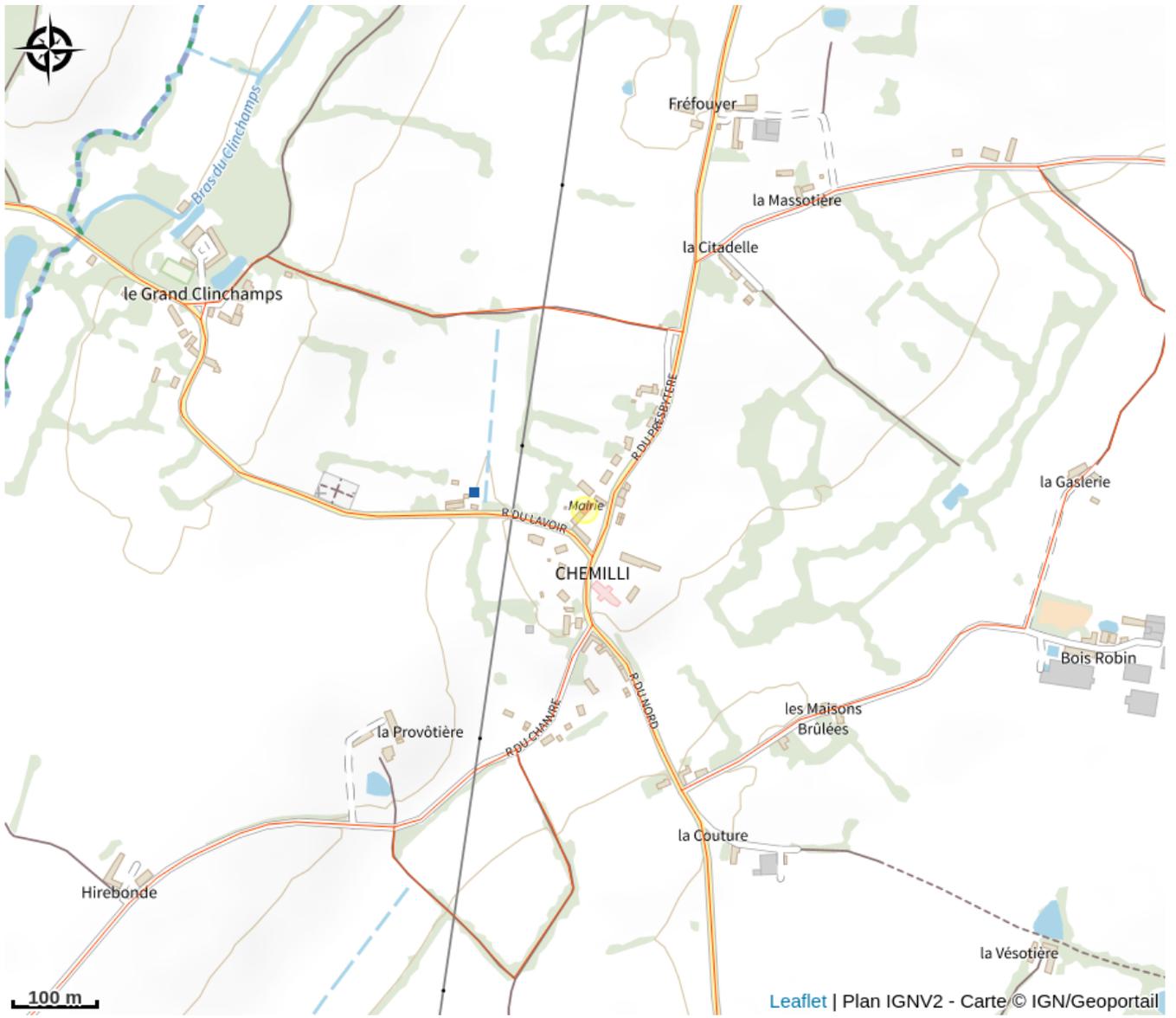
Type : Meublés et Gîtes

entrée avec coin buanderie. 1er Étage : séjour (canapé-lit 2 personnes) avec coin cuisine intégrée, 1 chambre (2 lits en 80 x 190 cm), 1 chambre (1 lit 2 personnes en 160 x 190 cm) avec salle d'eau privative, wc indépendant (accès par deux marches depuis l'escalier).

Second étage sous mansarde : grande chambre-dortoir (4 lits en 80 x 190 cm 1 lit 160 x 190 cm), salle d'eau avec wc.

Pétanque. Terrain clos à l'arrière, cour commune avec la mairie. Chauffage électrique. Table de ping-pong, toboggan, petit train et terrain de pétanque sur le terrain communal attenant. Possibilité local vélos ou motos. Possibilité de louer pour 4/6 personnes : 324€ en basse saison, 354€ en moyenne saison et 402€ pour la

**Situation géographique**  
Terrain en haute saison. 262€ le week-end de deux nuits et 308€ le week-end de trois nuits.



# Toutes les infos pratiques

## Contact

### Adresse :

Le Bourg  
61360 CHEMILLI

### Téléphone filaire :

02 33 28 07 00

[resa@orne.fr](mailto:resa@orne.fr)

<http://www.gites-de-france-orne.com/>

[cgi.php?](#)

[&OPE=CDT61&ORI=CDT61&NUM=G699&ACC=G&FICHE=O&INSTANCE=gites61&](#)

## Source

CDT 61